

ATTESTATION D'INSPECTION DE L'ÉTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'INSTALLATION SANITAIRE

Règlement sur la gestion des installations sanitaires numéro 310-2024

A. Identification (réservé aux propriétaires)

ADRESSE DE L'INSTALLATION SANITAIRE			
Numéro civique	Rue		
Numéro de lot		Matricule	
Utilisation de la résidence : <input type="checkbox"/> permanente <input type="checkbox"/> saisonnière			
Année d'installation :			
Nombre de chambres à coucher :			
IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE			
Nom, Prénom, Entreprise			
Numéro civique	Rue	Ville (province)	Code postal
Téléphone	Cellulaire	Travail	Télécopieur
Courriel			
SIGNATURE DU PROPRIÉTAIRE			
Je, soussigné, _____ déclare par la présente que les renseignements inclus à la section A sont complets et exacts.			
Signature		Date	

B. Composantes de l'installation sanitaire (réservé au responsable de l'inspection)

<u>Traitement primaire</u>			
Fosse septique en métal :	<input type="checkbox"/>	Installation à vidange périodique :	<input type="checkbox"/>
Fosse septique en béton :	<input type="checkbox"/>	Installation biologique :	<input type="checkbox"/>
Fosse septique en polyéthylène :	<input type="checkbox"/>	Cabinet à fosse sèche ou terreau :	<input type="checkbox"/>
Autre type de traitement primaire :	<input type="checkbox"/>	Puisard et autres :	<input type="checkbox"/>
Aucun :	<input type="checkbox"/>		
Traitement secondaire avancé ou tertiaire : <input type="checkbox"/> , précisez : _____			
<u>Type d'élément épurateur</u>			
Classique :	<input type="checkbox"/>	Filtre à sable classique :	<input type="checkbox"/>
Modifié :	<input type="checkbox"/>	Cabinet à fosse sèche :	<input type="checkbox"/>
Zone d'infiltration (1995-2000) :	<input type="checkbox"/>	Champ de polissage :	<input type="checkbox"/>
Puits absorbants :	<input type="checkbox"/>	Aucun :	<input type="checkbox"/>
Filtres à sable hors sol :	<input type="checkbox"/>		

B. Inspection (réservé au responsable de l'inspection)

Niveau d'eau dans la fosse :	<input type="checkbox"/> Bon	<input type="checkbox"/> Incorrect, précisez : _____
Vérification de la plomberie :	<input type="checkbox"/> Bon	<input type="checkbox"/> Incorrect, précisez : _____
Test à la fluorescéine :	<input type="checkbox"/> Bon	<input type="checkbox"/> Incorrect, précisez : _____
Test de saturation de la fosse :	<input type="checkbox"/> Bon	<input type="checkbox"/> Incorrect, précisez : _____
Date 1 ^{ère} inspection : _____		Date 2 ^e inspection : _____
Si une des étapes est incorrecte, veuillez accompagner le tout de photographies.		

D. Localisation (Voir section F)

Article 31 du règlement 310-2024 – DISFONCTIONNEMENT DE L'INSTALLATION SANITAIRE

Tout propriétaire d'une résidence isolée dont le rapport de vérification indique la présence d'un élément incorrect devra transmettre une copie complétée, signée et scellée de l'attestation d'inspection à la Municipalité dans un délai de cinq jours suivant la constatation du professionnel qui a réalisé l'inspection.

Dans le cas où l'inspection révèle un rejet direct d'eaux usées dans l'environnement (résurgence de l'installation sanitaire ou tuyauterie non reliée à une installation sanitaire), le propriétaire et/ou son mandataire et/ou le professionnel qui a réalisé l'inspection doit, dans un délai de 12 heures suivant les constatations, transmettre une copie complétée, signée et scellée de l'attestation d'inspection à la Municipalité.

E. Déclaration du professionnel

E. DECLARATION DU PROFESSIONNEL

L'inspection effectuée par _____ a été réalisée conformément aux dispositions du *Règlement sur la gestion des installations sanitaires numéro 310-2024*.

Nom de l'entreprise et du responsable d'inspection

Signature du responsable de l'inspection

Date

Signature et sceau du professionnel

Date

F. LOCALISATION

Pour chaque composante, indiquer la distance en mètres par rapport à :

1. La résidence desservie par l'installation sanitaire et des résidences voisines lorsque lorsqu'un bâtiment est situé à moins de 5m de la ligne de la propriété;
2. Un lac, cours d'eau (permanent ou intermittent) ou milieu humide;
3. Aux puits ou aux sources servant à l'alimentation en eau de la propriété et des propriétés avoisinantes.

Commentaires

Initiale du propriétaire

Initiales du responsable de l'inspection

